

a/a 334

L'orthodoxie¹

par Alexandre M. Stavropoulos

La position de la théologie orthodoxe face à la question de l'euthanasie découle autant de l'examen de la vie, de la mort et de l'éternité que de la signification de la souffrance et des épreuves dans la vie des hommes. Le rejet catégorique de l'euthanasie par l'Église orthodoxe dérive de la conception que cet acte constitue une intervention humaine arbitraire puisque notre vie constitue un don suprême de Dieu, dont le début et la fin se trouvent entre ses mains seules². De plus, la vie de chacun constitue un espace dans lequel sa liberté y trouve son expression, où la grâce de Dieu rencontre la volonté de l'homme, accomplissant son salut. Toute intervention humaine au cours de la vie constitue un rejet de l'œuvre de Dieu, mais aussi de la dimension ésotérique de la vie.

L'Église prône l'immortalité de l'âme, la résurrection du corps, la perspective et la réalité éternelles. Selon la tradition orthodoxe, les moments de la vie reliés à sa fin, tout comme ceux de la faiblesse, de la souffrance et des épreuves, cachent un aspect sacré unique et exigent un respect particulier de la part de la famille, des médecins, du personnel soignant, de la société tout entière. Ces instants conduisent souvent à une attitude de vie plus spirituelle. Dans cette perspective, la souffrance et l'épreuve du mourant sont interprétées comme des «marques de Jésus dans notre corps³» et des occasions de salut. Toute mort qui advient après décisions et choix humains – aussi «belle» puisse-t-elle être – est rejetée en tant qu'«injure» envers Dieu. Tout acte médical qui ne va pas dans le sens de la prolongation de la vie, mais qui précipite le moment de la mort, est condamné en tant qu'acte antidéontologique et offensant pour la fonction médicale.

Selon les pères de l'Église, l'existence de la douleur dans la vie humaine, tout comme chaque épreuve, «aide au salut du croyant» et parfois «est plus profitable que la santé elle-même». Bien sûr, l'Église, reconnaissant la faiblesse de la nature humaine, demande – toujours de façon charitable – la délivrance «de toute affliction, de toute méchanceté d'autrui, de

1. Les positions qui sont formulées dans cet article sont une synthèse de points de vue très récents formulés au niveau du Saint-Synode de l'Église de Grèce et rendus publics au sein de la société grecque, lors des prises de position de gouvernements européens. Elles se basent sur la tradition biblique, patristique et liturgique de l'Église orthodoxe. Remarquons que ce que les orthodoxes nomment «fin chrétienne», comme celle-ci est décrite par la prière de notre Église, les Grecs de l'Antiquité la nommaient «euthanasie». Le terme «euthanasie» ne signifie jamais la fin prématurée d'une vie dans la souffrance injuste ou d'une vie désespérée douloureuse, et n'était jamais comparée avec la signification actuelle de «soutien» vers la mort.

2. *Job*, 12, 10.

3. *Galates*, 6, 17.

tout danger et de tout besoin» et parfois souhaite le repos de ceux qui souffrent au seuil de la mort. Selon la foi orthodoxe, les êtres humains prient, ils ne décident pas de la vie ou de la mort. D'ailleurs, au cours de chaque sainte liturgie, une prière concrète est dite par les fidèles, pour «la fin chrétienne de notre vie, sans douleur, sans honte, en paix».

De nos jours, des théologiens et des membres du clergé orthodoxe expriment de sérieuses objections face au «droit à la mort» qui constitue en fait la protection légale de l'euthanasie. Ils formulent ouvertement leur opposition car cet acte pourrait dégénérer en une menace pour la vie des malades qui seraient dans l'impossibilité de faire face financièrement aux exigences des soins et de leur hospitalisation. Un point de vue actuel considère que nous sommes arrivés à parler de dignité dans la mort ou d'aide passive vers la mort par pitié, parce que justement l'amour et la foi envers Dieu et envers nos prochains se sont repliées et ont été remplacées par l'utilitarisme et la logique.

L'euthanasie, selon la foi orthodoxe, bien qu'elle soit justifiée par certains contemporains en tant que «droit à une mort dans la dignité», constitue en réalité un suicide soutenu, c'est-à-dire un meurtre et un suicide combinés. Le chrétien se doit d'affronter avec le respect adéquat le corps humain, depuis sa création jusqu'à sa mort naturelle, parce qu'il est «un temple du Saint Esprit qui est en lui et qu'il le tient de Dieu¹». Donc celui qui «détruit le temple de Dieu, celui-là Dieu le détruira²»; de plus, c'est dans ce corps que sont préservées la gloire et l'incorruptibilité, après sa résurrection, selon les paroles que l'apôtre Paul nous adresse : «Et si l'esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts donnera aussi la vie à vos corps mortels par son esprit qui habite en vous³.»

1. Corinthiens, 6, 19.

2. Corinthiens, 3, 17.

3. Romains, 8, 11.

(raciste) une société qui se transforme en un pouvoir impitoyable qui ne s'intéresse qu'aux hommes sains et forts et qui conduit tous les autres vers une mort prétendue digne. Bien au contraire, c'est l'amour et le respect de chaque être humain, indépendamment de la race et de la religion, qui doivent être encouragés, depuis la conception jusqu'à la mort.

En conclusion, les positions principales de l'Eglise orthodoxe face à la question de l'euthanasie – et elle espère qu'elles seront prises en considération lors de la rédaction de la Constitution de l'Union européenne du XXI^e siècle – sont les suivantes :

- la vie humaine est un don de Dieu et de Jésus-Christ, qui a été crucifié et est ressuscité pour tous ;
- l'euthanasie, contrairement à ce qui est prôné quant à la dignité, peut être qualifiée de phénomène social de décadence en tant que mépris de l'être humain ;
- l'Eglise orthodoxe souligne la dimension existentielle de la douleur, de la maladie et de la mort imminente. Elle considère que tout ce qui est subi par chacun lui est profitable, et personne n'a le droit de corriger et d'intervenir dans le projet de Dieu ;
- l'Eglise orthodoxe affronte la mort avec respect puisqu'elle constitue le début d'un nouveau mode d'existence. La foi en la vie éternelle en tant que franchissement de la mort est sa propre proposition d'euthanasie.